



Villemeierson
sur-orge



Rapport d'activité 2019

des services
municipaux

Rapport d'activité 2019 des services municipaux

Présenté par la direction générale des services





SOMMAIRE

04 Préambule

Direction des services municipaux

05 La direction générale & le secrétariat général

06 L'appariteur / ASVP



Les services à la population

07 Affaires générales – accueil

08 Scolaire et animation du CME

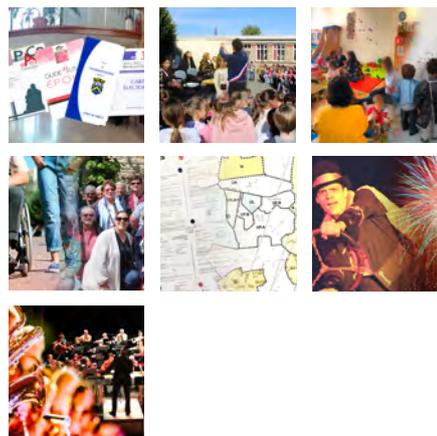
09 Petite enfance - Enfance - Jeunesse

12 Social – CCAS

13 Urbanisme

14 Culture – sport – Vie associative

15 École de musique



Les services de moyens et de support

16 Le service technique

18 Le service des écoles et nettoyage des bâtiments

20 Comptabilité

21 Ressources humaines

22 Technologies de l'information et de la communication

23 Cabinet du Maire





Villemoisson
ur-orge

Commune de Villemoisson-sur-Orge

Le présent rapport d'activité des services municipaux a pour objet de vous présenter de façon claire et synthétique l'action des agents municipaux, au service de la population de Villemoisson-sur-Orge et du patrimoine communal.

En préambule vous sont présentés les chiffres clés de la commune.

Données générales



- 231 ha de superficie dont 50 ha de parcs et bois
- 7084 habitants dont 23,6% de moins de 20 ans et 17,8% de plus de 64 ans (2016)
- 2 990 logements au 01/01/2019
- 14 000 m² de bâtiments communaux sur 10 sites
- 7 762 m³ d'eau consommée
- 2 282 302 KW d'énergie consommée
- 12 660 litres de carburant consommé

Agents municipaux



96 agents municipaux répartis comme suit :

- 33 agents techniques (travaux - entretien)
- 19 agents d'animation (accueil périscolaire et extra-scolaire)
- 17 agents administratifs
- 9 assistants territoriaux d'enseignement artistique
- 10 éducateurs de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture
- 8 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem)

Finances



- 5 254 000 € de dépenses de fonctionnement dont 48% en traitements et charges
- 1 826 000 € de dépenses d'équipements
- 357 719 € de dette soit 51€/habitant (*moyenne nationale : 844 €/habitant**)
- 508 205 € de dotation de l'Etat soit 69€/habitant (*moyenne nationale : 152 €/habitant**)
- 3 335 486 € de fiscalité locale soit 476€/habitant (*moyenne nationale : 488 €/habitant**)

(* données 2018)

La direction générale & le secrétariat général

La direction générale coordonne l'activité des services, dans le respect des dispositions légales et réglementaires. Elle veille à la bonne réalisation des projets de la collectivité, en collaboration avec 12 responsables de service. A cet effet, elle anime les réunions de service.

En ce qui concerne, les budgets et les conseils municipaux, elle en pilote, sous l'autorité du Maire, la préparation et le suivi.

Elle assiste les responsables de service sur les dossiers nécessitant une réflexion et une action collective : modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme, accompagnement au projet de logements sociaux d'ICF Habitat La sablière.

Focus sur les demandes de subvention

2 dossiers de demandes de subventions ont été déposés en 2019 :

- un dossier a été déposé dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), comme chaque année auprès de l'État. Cette année, le projet d'extension du groupe scolaire a été soumis. L'État a attribué une subvention à hauteur de 69 696 €.
- un dossier a été déposé au conseil départemental dans le cadre du contrat de partenariat. Le département a attribué une subvention à hauteur de 529 584 €, répartie comme suit : 231 718 € pour la réhabilitation de la salle communale, 205 388 € pour la rénovation thermique du gymnase des Érables et 92 478 € pour l'extension du groupe scolaire des Érables.



Un nouveau code de la commande publique

Entré en vigueur au 1^{er} avril 2019, il rassemble toutes les règles qui figuraient jusqu'alors dans des textes épars, telles que celles relatives à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses relations avec la maîtrise d'œuvre privée, à la sous-traitance, aux délais de paiement ou à la facturation électronique. Il comporte 1 747 articles.

La direction générale, composée du directeur général des services et de la directrice générale adjointe, mobilise les ressources nécessaires pour mettre en oeuvre les orientations des élus, auprès desquels elle est force de proposition.

Le secrétariat général (la directrice générale adjointe, une collaboratrice et un appariteur / ASVP) assure principalement l'élaboration des actes administratifs, la gestion des marchés publics et des subventions pour financer les investissements.

Missions du service

Chiffres-clés

6 conseils
municipaux

80 délibérations

54 décisions du maire

11 arrêtés
municipaux

20 commissions
extramunicipales

599 280 € de subventions
d'investissement obtenues

5 parapheurs à
la signature du Maire
validés quotidiennement

- Distribution du courrier de la mairie sur la commune et aux administrations du territoire.
- Mise sous-pli.
- Affichage des actes de la commune et de la communication des manifestations culturelles
- Transports d'enfants fréquentant la crèche familiale
- Menus achats de proximité pour les services.
- Surveillance de l'entrée des écoles.
- Patrouilles de surveillance.
- Prévention et verbalisation.



Appariteur & agent de surveillance de la voie publique (A.S.V.P)

Première année complète pour notre agent de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.).

De nouveaux services à destination des habitants

- **Tranquillité vacances** (en partenariat avec le commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois) :

Ce service est ouvert à tous. Pendant toute absence prolongée de son domicile, il suffit de remplir un formulaire (disponible en ligne* ou au commissariat), et de le déposer au commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois. Le commissariat transmet ces données à notre ASVP qui réalise les patrouilles de surveillance. En cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages), le propriétaire est prévenu immédiatement.

 *www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634

- **Surveillance des voitures** ventouses sur le territoire :

Afin d'endiguer un phénomène qui tend à nuire à la qualité de vie des riverains, le stationnement de plus de 7 jours consécutifs sur le même emplacement est fortement surveillé par notre ASVP.

67 véhicules ont été enlevés en 2019.

- **Surveillance de l'entrée des deux groupes scolaires, avec un collègue**
- **Patrouille régulière :**

Notre ASVP a une connaissance parfaite du territoire. Il effectue des patrouilles sur tout le territoire, à chaque anomalie constatée, et grâce au partenariat mis en place avec le commissariat, une intervention rapide permet de mettre fin à un désordre.

Par ailleurs, notre ASVP veille à ce que les trottoirs restent libres d'accès, et que les voitures mal stationnées n'obligent pas les passants à emprunter la voirie. Il est rappelé que l'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont strictement interdits (sauf signalisation spécifique l'autorisant).

De même, le stationnement alterné est de mieux en mieux respecté, ce qui permet de fluidifier la circulation dans les rues de la ville. Sur les 567 procès-verbaux dressés en 2019, 65% concernent le stationnement abusif.



Les services à la population

Service des affaires générales accueil – élection

FAITS MARQUANTS

Le répertoire électoral unique (REU)

Suite à la mise en place du REU, si vous constatez une erreur d'état civil sur votre carte électorale, vous devez demander la rectification auprès de l'INSEE en vous rendant sur ce lien :

👉 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Vous devrez être en possession des éléments suivants :

- acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de la personne concernée par la demande de correction,
- numéro d'identification du répertoire (numéro de sécurité sociale) si la demande concerne une personne majeure.

Nouvelle procédure relatives aux médailles d'honneur du travail

Depuis le 16 octobre 2019, les demandes de médailles d'honneur du travail doivent obligatoirement être effectuées sur internet :

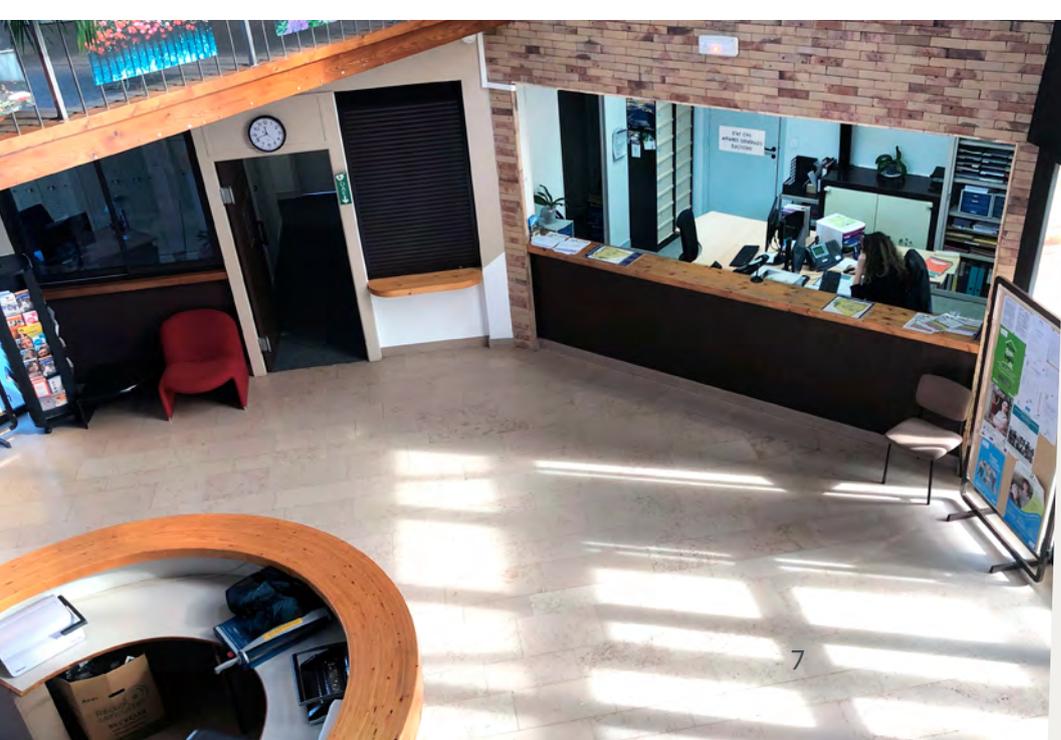
👉 <http://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Medailles-d-honneur>

- Le service, composé de 2 agents, assure au quotidien :
- l'accueil physique et téléphonique à la mairie,
 - la gestion des affaires générales (légalisation de signature, certification de documents, délivrance des attestations d'accueil...),
 - l'état civil et la gestion cimetière, ainsi que plus ponctuellement tout ce qui a trait aux élections (liste électorale et organisation des scrutins).

Missions du service

Chiffres-clés

- 400 actes délivrés
- 11 mariages
- 10 pacs
- 56 attestations d'accueil
- 82 recensements militaires
- 83 mentions apposées sur les actes
- 9 concessions attribuées
- 18 concessions renouvelées



Le service assure l'instruction des inscriptions scolaires et des demandes de dérogation, la gestion du budget des écoles (fournitures, séjours, ...) et les relations avec les directions des écoles, l'éducation nationale et les fédérations de parents d'élèves.

Une animatrice accompagne le conseil municipal des enfants au sein des commissions, pour la réalisation des projets.

Chiffres-clés

748 écoliers en septembre 2019

126 inscriptions

4 demandes de dérogations

20 commissions du CME

183 500 € de budget alloué aux écoles dont
128 200 € en fonctionnement
65 300 € en investissement

Service scolaire et animation du conseil municipal d'enfants

FAITS MARQUANTS

L'évolution à la hausse du nombre d'écoliers, amorcée en septembre 2017, se poursuit.

Classes à thème :

- Projet artistique pour 40 élèves de CM2 de l'école élémentaire des Érables.
- Projet musical pour 56 élèves de CM2 de l'école élémentaire Bouton.

Pour le **CME**, l'année 2019 aura été marquée par :

- le concours de pizza organisé en avril, qui a remporté un franc succès,
- les actions sur l'écomobilité mises en place sur les écoles,
- les conseillers élus qui ont eu la chance de visiter à la fois le Sénat et l'Assemblée Nationale.



Petite enfance Enfance - Jeunesse

Sous la direction du coordinateur Enfance-Jeunesse, plusieurs structures municipales assurent l'accueil des enfants.

La petite enfance

Le multi-accueil (M.A.C.)

La crèche dispose d'un lieu adapté et aménagé de matériel pédagogique qui permet aux enfants de faire des activités d'éveil et d'apprentissage. Une équipe pluridisciplinaire veille au bon développement physique, affectif et social des enfants en toute sécurité, tout en prenant compte et en valorisant les réalités inhérentes à la vie en collectivité.

La crèche est dirigée par une éducatrice qui anime une équipe de professionnelles de la petite enfance (éducatrices et auxiliaires de puériculture).

Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

Le RAM est dirigé par une directrice

Pour les parents :

- une aide et une information d'ordre générale concernant l'emploi d'une assistante maternelle, une écoute sur vos préoccupations éducatives, vos attentes par rapport à votre projet d'accueil, une orientation vers le mode de garde le mieux adapté à votre enfant ;
- des renseignements concernant les différents modes d'accueil existant ;

Pour les assistantes maternelles (en 2019) :

- des interventions à destination des enfants ;
- 5 interventions d'une formatrice Petite Enfance à propos de l'accueil des émotions du jeune enfant ;
- 1 réunion de synthèse en soirée pour les assistantes maternelles ;
- des formations organisées au RAM avec Horizons, partenaire de formation : « gestion du stress et relaxation » et « Prendre soin de soi pour le soin des autres » ;
- 5 interventions d'un intervenant musique pendant les animations.



Le multi-accueil est un lieu de vie et d'accueil pour les jeunes enfants âgés de 3 mois jusqu'à leur scolarisation pour la crèche et à partir de 16 mois pour la halte-garderie.

Le Relais Assistantes Maternelles est un espace d'accueil, d'échanges, d'écoute et d'informations conçu pour les parents et les assistantes maternelles agréées indépendantes au service des jeunes enfants.

Missions des 2 services

Chiffres-clés

- 20 berceaux au MAC
- 11 occasionnels accueillis.
- 13 enfants villemoissonnais accueillis en crèche familiale intercommunale (Épinay-villemoisson)
- 35 assistantes maternelles libérales
- 58 familles reçues au RAM

Animations effectuées en 2019

- 28/03 : carnaval du RAM
- 19/04 : chasse aux œufs de pâques
- 20/06 : fête du MAC
- 28/05 : ferme Tiligo (RAM)
- 12/10 : porte ouverte (RAM/MAC)
- 12/10 : nouvelle plaquette du RAM
- 12/12 : spectacle du MAC
- 05/12 : spectacle du RAM

Chiffres-clés de l'accueil périscolaire

59 enfants accueillis en
moyenne le matin

145 enfants accueillis en
moyenne le soir

28 584 enfants accueillis
sur l'année

Chiffres-clés de l'accueil extrascolaire

104 enfants accueillis en
moyenne les mercredis

68 enfants accueillis en
moyenne durant les
vacances scolaires

8 021 enfants accueillis

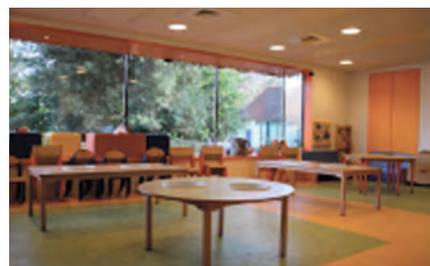
L'enfance : l'accueil périscolaire et extrascolaire

L'accueil périscolaire (jours scolaires)

Tous les jours scolaires, accueil sur 3 sites, des enfants dès 7h00 avant l'école, puis de 16h30 à 19h00.

Ces accueils mobilisent 7 animateurs le matin et 18 le soir.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) accueille les enfants, pendant les vacances scolaires et les mercredis du temps scolaire.



L'accueil extrascolaire

L'accueil de Loisirs est un lieu où l'enfant évolue à son rythme et selon ses besoins. C'est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité. Les projets d'animation proposés regroupent différents types d'activités : ateliers manuels, grands jeux, éveil culturel, sorties et journées à thèmes.





L'adolescence: le club-ados

Le Club-Ados/PAJ (Point Animation Jeunesse) est un lieu d'accueil et de loisirs destiné aux jeunes dès l'âge de 11 ans.

Une équipe de 3 animateurs fait vivre le club avec l'objectif d'en faire un lieu ressources, offrant aux adolescents des outils pour s'engager dans leur quotidien, stimuler leur créativité, éveiller leur regard, découvrir et faire ensemble, réaliser leurs projets. Pour cela, le club propose des activités de loisirs, des sorties culturelles et des stages. Sa proximité avec le collège facilite l'accueil des collégiens de 14h à 16h pour les permanences et en fait un lieu incontournable pour ce public. Les jeunes adultes sont accueillis à des horaires dédiés ou sur rendez-vous avec les animateurs.



Le club-ados est également **organisateur d'événements**



Chiffres-clés

- 545 adolescents inscrits
- 10 552 accueils d'adolescents dont 1817 participations à des activités en 2019
- 346 accueils de jeunes adultes dont 178 participations à des actions



Le centre communal d'action sociale est un établissement public autonome, dont l'équilibre budgétaire est assuré par une subvention de la ville.

Il intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, met en place des actions de prévention et de développement social et soutient les familles en difficulté et les personnes fragilisées.

Chiffres-clés

500 personnes reçues au cours de l'année

19 aides accordées

350 quotients familiaux calculés

4 « cafés du CCAS »

244 convives au repas des seniors

2 325 portages de repas

52 abonnés à la téléassistance

Dossiers « logement » :
32 créations
25 renouvellements

Le service social - CCAS

Actions nouvelles

Mise en place d'un accueil ponctuel aux administrés de Villemoisson-Sur-Orge au sein de la mairie pour des rendez-vous spécifiques avec des assistantes sociales de la maison départementale des solidarités de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Pour les personnes qui ont été atteintes par un cancer car il est important chez ces patients de maintenir une santé optimale et de minimiser les effets délétères du cancer et de ses traitements (fatigue, surpoids, stress, anxiété, déconditionnement physique et inactivité physique), ouverture de cours de gymnastique à la Tour Chennevière avec la Gym'après Cancer et la Fédération EPGV.

Sorties annuelles des 6 et 13 juin, à Troyes, et sortie adaptée aux personnes à mobilités réduites à Paris avec une participation en tout de 125 personnes.

Retour sur la semaine bleue

131 participations et une organisation de plusieurs manifestations :

- Conférence et Atelier « Bien dans son Assiette » animée par le Docteur Lama Younes intervenante du PRIF.
- Atelier « Aromathérapie Stress et Sommeil » animé par Patricia Gaspar Pharmacienne de Villemoisson-sur-Orge
- Conférence « Les nourritures et la mémoire » animée par le Docteur Benedetti – médecin généraliste de Villemoisson – membre de la Fondation PILEJE sous l'égide de la Fondation de France.
- Atelier « Do-In et Sophrologie » animé par Anne Horellou Reflexologue et Gaëlle Cam Sophrologue.
- Ciné-Débat film « Adopte un Veuf » animé par l'association ensemble-2génération Conférence découverte sur le logement intergénérationnel





Les services à la population

Le service urbanisme

La modification n°3 du PLU

Au terme de l'enquête publique qui a été organisée du 24 janvier au 25 février 2019, la modification a été approuvée par le conseil municipal du 9 avril 2019.

Elle a permis d'augmenter la constructibilité des zones UC.A (zone d'habitat collectif) et UI (zone d'activités économiques), de modifier dans certaines zones les règles concernant l'implantation des piscines, des annexes aux constructions, l'aspect des clôtures en limite séparative, ainsi que celles relatives aux accès, et d'intégrer une section de parcelle de la zone UH.A1 en zone N (Vallée de l'Orge).

Cette modification a été l'occasion de numériser l'ensemble du PLU au format CNIG pour permettre sa mise en ligne sur le Géoportail de l'urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) rendant sa consultation plus facile pour les particuliers comme les professionnels.



Focus sur une des missions du service

La police de l'urbanisme

La politique de la commune se veut avant tout préventive avant d'être répressive. Le service intervient pour assurer le respect des règles d'urbanisme dans la réalisation des divers travaux de construction.

En fonction des difficultés rencontrées et de l'ampleur de l'infraction, il s'agit de rencontrer les contrevenants et de faire déposer les demandes d'autorisation nécessaires à la régularisation de la situation si cela est juridiquement possible, faute de quoi l'infraction est constatée dans un procès-verbal qui est transmis au procureur de la République.

Cependant, dans la majorité des cas, le service agit avec pédagogie et parvient à faire appliquer les règles d'urbanisme.

La responsable du service urbanisme assure la mise en œuvre du droit des sols, avec le concours du service commun intercommunal d'instruction des autorisations du droit des sols de l'agglomération. Elle a également vocation à informer et orienter les particuliers comme les professionnels dans leur projets de construction et d'aménagement.

Missions du service

Chiffres-clés

4 autorisations de travaux ERP

22 permis de construire instruits en 2018

56 déclarations préalables

140 certificats d'urbanisme

130 déclarations d'intention d'aliéner

Le service culturel coordonne la communication des manifestations communales et associatives et assure l'interface avec les associations de la commune. Il élabore la saison culturelle et assure la gestion des salles et équipements communaux.

Chiffres-clés

19 manifestations et 3 cérémonies patriotiques

50 demandes de subventions instruites

52 000 € de subventions versées aux associations

600 heures hebdomadaires de mise à disposition de salles aux associations

3 salles disponibles à la location des habitants

Le service vie associative animation et culture

Faits marquants

Concert « Un monde de comédies musicales »
du 19 janvier 2019 - 254 entrées.

Genie Line, Priscilla Betti, Gwendal Marimoutou, Jérémy Amelin sont venus interpréter les plus grands succès des comédies musicales : Robin des Bois, le Roi Soleil, Mozart, The Bodyguard, Flashdance, résiste, Grease, Dirty Dancing...



Le marché de Noël et ses artistes

Avec plus de 70 exposants et plusieurs centaines de visiteurs le Marché de Noël et ses artistes est devenu un rendez-vous incontournable avant les festivités de fin d'année.



Un marché qui fait chaque année le bonheur des petits comme des grands avec le petit train du père Noël, des ateliers créatifs, la possibilité d'envoyer une lettre au père Noël et d'être photographié avec lui. Cette année, les agents du service technique ont accueilli les visiteurs dans un chalet en bois (réalisé par eux même avec du matériel de récupération) où ils offraient café, thé et marrons chauds !

Centre culturel du Ludion

En 2019, Le Ludion a accueilli, grâce au concours d'un agent communal, une diversité d'actions culturelles organisées par :

- les associations (spectacles des écoles de danse, de théâtre, de musique, spectacles pour enfants « Matinée Enfantine », « Heure du Conte » ; concerts de l'école municipale de musique expositions des Ateliers de coutures Nicouline, Bibliothèque pour Ekpè, centre Culturel Artistique de Villemaison, conférences par la S.M.L.H. et l'U.T.L, Téléthon, Salon du Bien-être...);
- la commune (Week-end « Culture Urbaine » : spectacle de danse hip hop avec des compagnies amateurs et professionnelles, battle de danse hip hop, concours photos « Culture Urbaine », concert - 7 artistes professionnels « Génération 60 », théâtre pour jeune public « Molière dans tous ses éclats » !).





L'école de musique

L'école de musique de Villemoisson-sur-Orge est dirigée par une directrice, qui intervient également dans les écoles, assistée de huit professeurs.

Instruments enseignés : flûte traversière, violon, alto, piano, djembé, batterie, guitare classique, guitare électrique, clarinette, saxophone, trompette, trombone.



Chiffres-clés

165 élèves

12 instruments enseignés

14 cours collectifs

78h d'enseignement hebdomadaire

8 cours de formation musicale sur 6 niveaux

6 ensembles instrumentaux

1 chorale adulte

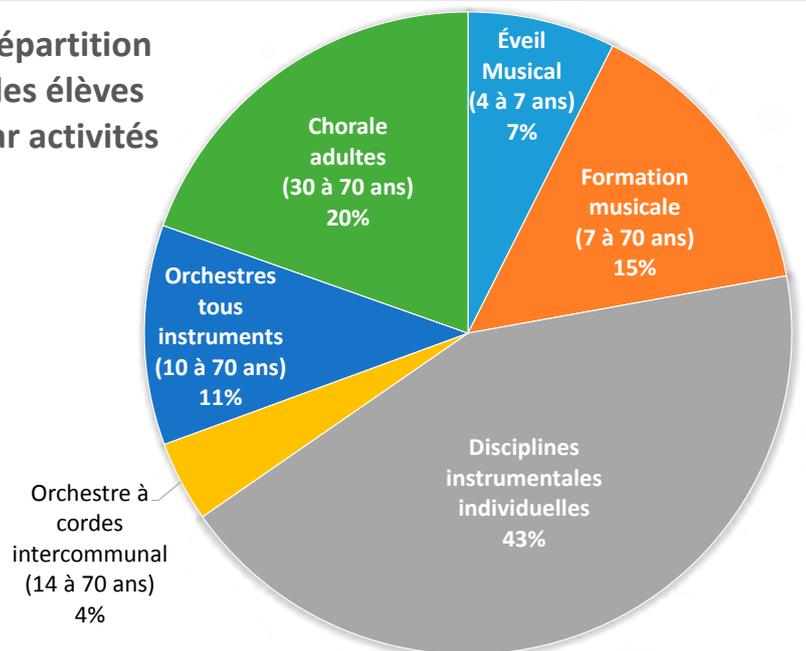
Coût net d'une heure d'enseignement donnée : 61,49 €

9 enseignants

MANIFESTATIONS 2019

- 31 janvier : Nuit des conservatoires
- 21 mars : audition des classes de musiques actuelles
- 22 mars : audition des grands élèves du conservatoire au Ludion
- 10 mai : grand concert choral et musical avec toutes les classes du conservatoire au ludion
- 21 juin : Fête de la musique
- 18 décembre : audition de Noël

Répartition des élèves par activités



Évolution du nombre d'élèves inscrits

2016	2017	2018	2019
130	150	155	165



Missions du service

Composé de 13 agents, le service technique est chargé de veiller à l'entretien et au suivi des travaux de l'ensemble des bâtiments et équipements municipaux, à la propreté de la ville et au nettoyage des rues, à l'entretien et à la création des espaces verts de la ville, à la logistique des manifestations municipales et au transport de matériels.

Chiffres-clés

25 km de voirie à surveiller

50 000 km parcourus

3 tonnes de peinture murale

12 km de haies entretenues

150 interventions urgentes (animaux, accidents traités, déclenchement alarme, problème chauffage)

Installation et démontage hebdomadaire du marché
46 fois/an.

Moyens d'intervention :

3 véhicules (espaces verts)

1 véhicule (propreté voirie)

1 Véhicule (événements)

1 véhicule (chef de service)

Matériel utilisé :

2 tondeuses autoportées,

1 broyeur autoporté,

1 petite tondeuse autoportée,

1 tracteur, 2 saleuses,

2 lames de déneigement,

1 chariot élévateur

Service technique

Les principaux chantiers 2019



- Création d'une aire de jeux au parc Lussiana revêtement de sol, installation des jeu.
- Peintures des classes primaires de l'école Bouton (4 classes et couloirs).
- Réfection de 4 bureaux en mairie.
- Changement de plus de 15 ballons d'eau chaude allant de 30 litres à 1 000 litres.
- Pose d'alarmes intrusions et de cameras.
- Prise en charge des réparations de chaufferie et de CTA (centrale de traitement d'air) : changement de pompes, accélérateurs et vannes.

Entretien des bâtiments

- 5 agents interviennent en maçonnerie, revêtement de sol, toiture, étanchéité, vitrerie, peinture, plâtrerie, plomberie, chauffage, électricité, serrurerie, ferronnerie.





Entretien des espaces verts et de la voirie

Chaque année, les agents en charge des espaces verts créent des massifs devant la mairie et les écoles, aménagent des allées au parc des Érables, récupèrent des copeaux, élaguent ou abattent des arbres...

Concernant, l'entretien de la voirie, le service a réalisé en 2019 :

- des réparations rapides de nids de poule,
- 35 changements de panneaux de signalisation verticale,
- 30 remplacements de poubelles de ville sur 120 existantes,
- la rénovation des portails du cimetière,
- La réfection des peintures routières.



Accueil de stagiaires, « Jobs d'été » et TIG*

Tous les ans, le service accueille des jeunes en formation ou pour des « Jobs d'été ». En 2019 :

- 7 jeunes ont réalisé un stage au service technique pour une durée moyenne de 4 semaines.
- 17 jeunes ont effectué des emplois d'été d'une semaine.

Depuis plusieurs années, la commune accueille des personnes devant effectuer des *travaux d'intérêt général (TIG) au sein du service technique pour des durées de quelques jours à plusieurs semaines. Ils sont encadrés par des agents du service technique pour effectuer les tâches du service. En 2019, 34 personnes ont réalisé 2 221 heures de travaux d'intérêt général pour la commune.



6 agents sont dédiés
aux espaces verts et 2
à l'entretien de la voirie.

Chiffres-clés

15 ha d'espaces verts à
tondre

250 arbres élagués
20 abattages/an

11 km² d'espaces publics
nettoyés/semaine

5 tonnes de peinture
routière

2 tonnes d'enrobé à froid
pour la réparation des
nids de poule



Missions du service

Le service assure au quotidien :

- la production et le service des repas pour les enfants fréquentant les écoles, le centre de loisirs, et le multi-accueil,
- le nettoyage des bâtiments municipaux,
- assiste le personnel enseignant dans les écoles maternelles de la commune.

Chiffres-clés

26 agents

590 repas produits et servis quotidiennement

87 348 repas produits et servis par an

7 500 m² de locaux nettoyés quotidiennement

Le service des écoles et du nettoyage des bâtiments

Restauration

Elle s'organise autour de la cuisine centrale (site Émile Bouton). Elle assure la réception des denrées, la production 590 repas/jour, leur conditionnement et leur transport vers le réfectoire des Érables et le MAC, du lundi au vendredi y compris pendant les vacances scolaires, pour le centre de loisirs.

Le service dans les réfectoires est effectué par des équipes de 4 à 8 agents.

L'approvisionnement en denrées ainsi que la confection des repas est géré par un prestataire extérieur retenu dans le cadre d'un marché public, assisté par 3 agents du service.

Coût net d'une pause méridienne : 7,55 € (repas, encadrement, animation).

Durant cette pause, une trentaine d'agents sont mobilisés (personnel de services, ATSEM et animateurs) de 11h30 à 13h30.

Avant ou après le repas, les animateurs proposent des activités adaptées à l'âge des enfants.

Fait marquant

Depuis novembre, conformément à la réglementation en vigueur, un repas végétarien est servi chaque semaine.

Depuis 2017, chaque jour, 2 composantes de chaque repas sont toujours BIO.





Bilan 2019

Entretien des locaux

Une grande partie des agents assurent ensuite le nettoyage des classes des écoles, ainsi que les circulations et sanitaires, à partir de 16h30 et jusqu'à 19h00.

D'autres bâtiments sont également entretenus quotidiennement par le service : la mairie, le centre technique municipal, la Tour Chenevière, le manoir du vieux logis, le centre de loisirs Mousset, le RAM, le multi-accueil, la médiathèque, le club-ados et les vestiaires des stades ainsi que le Ludion.

Quant aux équipements sportifs et la salle communale, ils sont nettoyés par une société, sous la supervision de la responsable du service.

Écoles

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

Ils ont un rôle prépondérant dans la vie quotidienne des élèves.

Ces agents sont chargés de l'assistance au personnel enseignant, de l'animation, de l'hygiène des très jeunes enfants, ainsi que de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Ils participent à la communauté éducative et sont de vraies références pour les enfants tant sur le plan affectif que social.

Elles sont au nombre de 5 à l'école maternelle Bouton et de 3 au groupe scolaire des Érables.



Missions du service

Composé de trois agents, le service comptabilité est garant de la préparation, de l'exécution et du contrôle des budgets (Commune & CCAS).

Il assure au quotidien le paiement des dépenses et la facturation des services municipaux.

Délai global de paiement (en jours)

	2017	2018	2019
Commune	37 jours	31 jours	21 jours
CCAS	36 jours	31 jours	21 jours

Chiffres-clés

2 135 mandats de paiement émis :

1 753 pour la commune
382 pour le CCAS

1 326 titres de recettes émis :

1 211 pour la commune
115 pour le CCAS

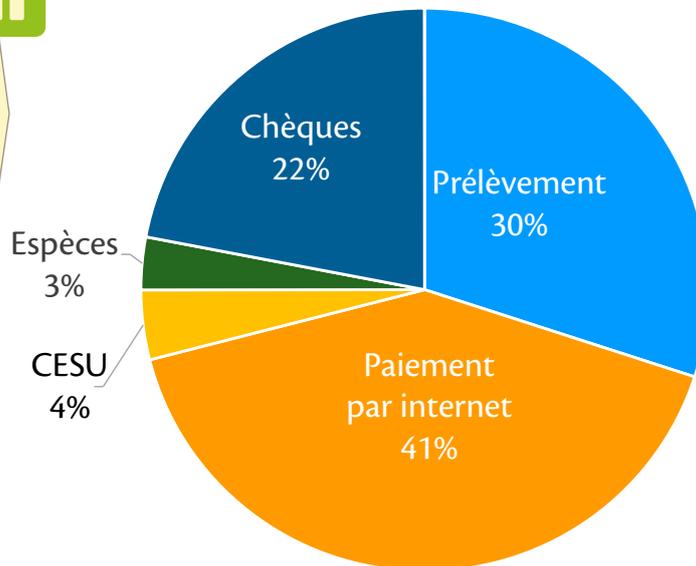
6 505 factures émises
(restauration, centre de loisirs, ...)

Le service comptabilité

Activités du service

- Élaboration des documents budgétaires et financiers : budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives, compte administratif,
- Imputation et contrôle des engagements comptables,
- Émission des mandats de paiements, après contrôle des factures et titres de recettes (*),
- Suivi et contrôle de l'exécution budgétaire,
- Suivi de la trésorerie et gestion de la dette.
- Facturation et encaissement des services municipaux

Mode de règlement de la régie centralisée de recettes



(*) En vertu du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable, le service comptabilité assure l'émission des mandats de paiements (paiement d'une dépenses) et des titres de recettes. En effet, l'ordonnateur (le Maire) demande l'exécution des recettes et des dépenses au comptable public de l'État.

Le comptable public (agent de la Direction Générale des Finances Publiques, trésorerie de Sainte-Geneviève-des-Bois), seul chargé du maniement des fonds publics, en assure le recouvrement ou le paiement, après avoir exercé, sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, les contrôles visant à constater la régularité de ces recettes ou de ces dépenses, sans examiner leur opportunité.

Le service des ressources humaines

Bilan 2019



Mise en œuvre du Prélèvement à la source

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'utilisateur (revenus, événements de vie) au titre de cette même année, sans en modifier les règles de calcul.

Le rôle de l'employeur public

Dans le cas général, l'employeur public dont les collectivités territoriales a 3 obligations :

- appliquer le taux transmis par la DGFIP. L'employeur n'a pas à appliquer de taux de manière rétroactive. Pour toute réclamation sur son taux, l'agent s'adresse directement à la DGFIP;
- retenir le prélèvement à la source sur la rémunération nette à verser au titre du mois M, en appliquant le taux à la rémunération nette imposable;
- reverser en M+1 à la DGFIP les prélèvements à la source du mois M.

Focus

Les agents de la commune et du Ccas de Villemoisson-sur-Orge travaillent 1607 h par an, conformément à la législation en vigueur, selon des modalités différentes adaptées aux besoins spécifiques des services publics municipaux (annualisation du temps de travail des animateurs et des atsem, horaires saisonniers des agents du service technique).



La responsable du service assure toutes les missions dévolues au service des ressources humaines : gestion administrative des carrières et des recrutements, paies, absences, formation des agents et secrétariat des instances paritaires (comité technique et Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Missions du service

Chiffres-clés

96 agents fonctionnaires et contractuels sont présents dont :
63 à la Ville et
31 au CCAS.

630 arrêtés individuels (carrière, absences...)

111,5 jours de formation pour 21 agents.

2 réunions du comité technique/an.

10 recrutements

1567 bulletins de paie

Un agent assure toutes les missions dévolues au service des technologies de l'information et de la communication :

- gestion du parc informatique et de la téléphonie,
- développement et mise à jour du site internet de la ville,
- conception des supports de communication.

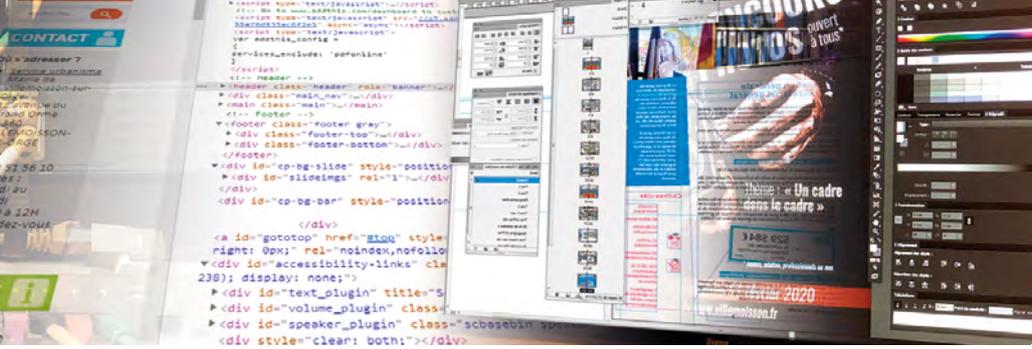
Chiffres-clés

52 ordinateurs
5 serveurs

72 tablettes numériques et 2 chariots mobiles dans les écoles.

64 supports de communication réalisés

villemoisson.fr
+ de 300 publications
+ de 2 700 visites/mois
108 796 pages vues



Le service des Technologies de l'Information & de la Communication

Actions marquantes

Informatique des écoles

- Pour renouveler le parc informatique de l'école élémentaire Bouton et du groupe scolaire des Érables, la municipalité a fait l'acquisition de 72 tablettes « iPad » et de deux chariots mobiles équipés de paniers de transports et deux serveurs. L'ensemble a été déployé pendant les vacances de la Toussaint.



- Installation de 6 prises réseaux pour améliorer la connectivité WiFi dans 5 classes et l'infirmierie de l'école élémentaire Bouton (bâtiment situé avenue de la République).

Informatique de la mairie

- Connexion de l'hôtel de ville à la fibre.
- Poursuite des travaux de mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données, en coordination avec la Déléguée à la Protection des Données de Cœur d'Essonne Agglomération.
- Amélioration du plan de reprise d'activité des systèmes informatiques (en cas de panne informatique des serveurs).

Quelques exemples de supports de communication réalisés :





Les services de
moyens et de support

Cabinet du maire

Actions marquantes

Vœux du maire, F. Cholley
(11 janvier 2019)



Accueil des nouveaux habitants (22 février 2019)



Les Pivo de l'année 2019



Missions du service

La secrétaire en charge du cabinet du maire, en assure l'accueil téléphonique et physique, la tenue de l'agenda, la réception et le dispatching des courriers et des courriers électroniques reçus en mairie, la frappe et l'envoi des réponses aux courriers adressés au Maire.

Elle coordonne également la conception et la diffusion du journal municipal : le PIVO ainsi que celle du Flash (conçus et diffusés après chaque conseil municipal). Elle alimente aussi la page Facebook dédiée à la ville.

Chiffres-clés

- 2094 courriers arrivés enregistrés
- 1430 courriers / E-mails de réponse
- 228 rendez-vous organisés
- 4 Pivo
- 6 flashes
- 202 publications
- 168 photos et
- 7 vidéos sur la page facebook



Villemoisson
ur-orge

Mairie de Villemoisson-sur-Orge
22, avenue du Grand Orme
91360 Villemoisson-sur-Orge

01 69 51 56 00
contact@villemoisson.fr
www.villemoisson.fr
facebook.com/villemoisson